

Direction des services professionnels

DESTINATAIRES : Membres du personnel et gestionnaires cliniques en centre hospitalier et CHSLD au CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Élie Boustani, DSP

DATE : 27 janvier 2021

OBJET : **NOUVELLE PROCÉDURE LORS DU DÉPISTAGE DES MÉDECINS EN CH ET CHSLD**

Depuis le lundi 25 janvier, une nouvelle [trajectoire](#) sera en place pour le dépistage des médecins sur les unités de soins, dans nos hôpitaux et CHSLD.

Voici les étapes lors du **dépistage de la COVID des médecins** sur les unités :

1. Remplir le [formulaire de demande de dépistage](#) ;
2. Transmettre une copie (photo ou scan) du formulaire par courriel covid-19.transmission.resultats.ciSSLau@ssss.gouv.qc.ca.

L'agente administrative de l'unité n'aura donc plus à inscrire les données au registre Gestred. Cette étape sera assurée par l'agente de contrôle responsable du suivi des formulaires de dépistage des médecins et de la transmission de leur résultat.